

**CONFÉRENCE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE  
SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS**  
**organisée par le ‘Réseau Environnement Santé’**  
**le 20 janvier 2017 à Poitiers (site de l’ARS)**  
**de 13h30 à 18h00**

**PROGRAMME**

<b>ACCUEIL</b>	13h30-13h45
<b>OUVERTURE – INTRODUCTION</b> <i>Serge ROBERT (RES Poitou-Charentes) et André CICOLELLA (Président du RES)</i>	13h45-14h00
<b>LA POLITIQUE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LA RÉGION DE LA NOUVELLE-AQUITAINE : du bilan du PRSE2 à l’ébauche du PRSE3</b> <i>Jean JAOUEN, Directeur de la Santé Publique à l’ARS Nouvelle Aquitaine</i>	14h00-14h30
<b>LES ENJEUX DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE : la santé environnementale comme réponse à la crise sanitaire</b> <i>André CICOLELLA, toxicologue et président du RES</i>	14h30-15h00
<b>DÉBAT</b>	15h00-15h15
<b>LA SITUATION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE EN NOUVELLE-AQUITAINE : la recherche comme argumentaire par rapport aux sceptiques</b> <i>Virginie MIGEOT, médecin en santé publique, professeure et responsable de l’axe « Santé Environnementale, Perturbateurs Endocriniens, Exposome » de la structure Inserm CIC 1402 à l’université de Poitiers</i>	15h15-15h45
<b>DÉBAT</b>	15h45-16h00
<b>EXEMPLES DE MOBILISATION CITOYENNE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE</b>	16h00-17h30
- <i>Karine CHAGNES, Secrétaire générale du Comité pour le Développement Durable en Santé (C2DS) qui présentera les actions menées dans le cadre de la campagne ‘Hôpital sans Perturbateurs Endocriniens’.</i>	16h00-16h30
- <i>Hervé CABROL et Paul DELÈGUE, médecins et responsables de l’association Veille Santé Environnement 17, qui relateront les activités de sensibilisation de leur association, médiatisée par leur action contre le projet d’incinérateur à Échillais.</i>	16h30-17h00
- <i>Paul FRANÇOIS, agriculteur et président de Phyto-Victimes, qui exposera son combat victorieux contre Monsanto et les actions de son association en direction des agriculteurs intoxiqués, mais également son témoignage lié à l’intoxication subie du fait des produits phytosanitaires utilisés dans sa pratique professionnelle</i>	17h00-17h30
<b>DÉBAT &amp; CONCLUSION</b>	17h30-18h00